



Commission Centrale des Compétitions Départementales

Procès-Verbal n°27
Réunion du 12 mars 2026

Animateur : M. SABANI (CD)

Présent(e)s : Mmes GERALDO (CD) – BANDOUI (CD)
MM. FERGAN – LE LOUET (CD) – MEUNIER (CD) – BORDET (CD)

Assistent : Mlle LE MOEL (ALTERNANTE)
MM. FOFANA - NJIMAFO (ALTERNANT)

Excusées : Mme LOMON

Le district vous rappelle que l'ensemble des documents utiles au bon fonctionnement des clubs est disponible sur le [Guide du club](#).



[Retour sur le site officiel du District des Hauts-de-Seine de Football](#)

**GUIDE
DU CLUB**

Recherche

**GUIDE
DU CLUB**

Bienvenue sur le Guide du Club

Cliquez sur les différents items



<u>N°dossier</u>	<u>Date mail</u>	<u>N° club</u>	<u>Club</u>	<u>Demande</u>	<u>Retour de la CCCD</u>
SEMAINE du 06/03/2026 au 12/03/2026					
Dossier N°381	07/03/2026	500622	ST CLOUD FC	Forfait avisé hors délais U16 D4 du 08/03/2026 – n°53495357 ST CLOUD FC 2 / CSM CLAMART FOOT 1	ST CLOUD FC 2 : -1 Point (0 but) CSM CLAMART FOOT 1 : 3 points (5 buts) 1er Forfait avisé hors délais de l'équipe ST CLOUD FC 2 Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°382	09/03/2026		3CD	Réception FMI, forfait non avisé MONTRouGE FC 92 SENIORS F U18F à 8 du 07/03/2026 - n°55060749 SEVRES FC 92 2 / MONTRouGE FC 92 1	MONTRouGE FC 92 1 : -1 Point (0 but) SEVRES FC 92 2 : 3 points (5 buts) 1er Forfait non avisé de l'équipe MONTRouGE FC 92 1 Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°383	09/03/2026		3CD	Réception FMI, forfait non avisé CLICHY S/SEINE US U18 D1 du 08/03/2026 - n°53477926 RUEIL MALMAISON FC 1 / CLICHY S/SEINE US 1	CLICHY S/SEINE US 1 : -1 Point (0 but) RUEIL MALMAISON FC 1 : 3 points (5 buts) 1er Forfait non avisé de l'équipe CLICHY S/SEINE US 1 Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2) + frais arbitrage à la charge de CLICHY S/SEINE US 1
Dossier N°384	09/03/2026		3CD	Réception FMI, forfait non avisé CHATILLONNAIS SCM U16 D5 POULE B du 07/03/2026 - n°53695893 CHATILLONNAIS SCM 1 / ISSY FC 4	CHATILLONNAIS SCM 1 : -1 Point (0 but) ISSY FC 4 : 3 points (5 buts) 1er Forfait non avisé de l'équipe CHATILLONNAIS SCM 1 Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°385	09/03/2026		3CD	Réception FMI, forfait non avisé VANVES STADE Crit U13 POULE G du 07/03/2026 - n°54957786 CHATILLONNAIS SCM 2 / VANVES STADE 1	VANVES STADE 1 : -1 Point (0 but) CHATILLONNAIS SCM 2 : 3 points (5 buts) 1er Forfait non avisé de l'équipe VANVES STADE 1 Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°386	09/03/2026	551497	COURBEVOIE SPORTS	Nous informe de l'indisponibilité de leurs installations le 15/03/2026. ANCIENS D4 du 15/03 - n°53560670 COURBEVOIE SPORTS / AS SEVRIENNE DES PORTUGAIS	Suite à l'indisponibilité des installations de COURBEVOIE SPORTS et au refus de l'AS SEVRIENNE DES PORTUGAIS de reporter la rencontre au 05/04, la 3CD décide de reporter la rencontre au DIMANCHE 19 AVRIL 2026

Dossier N°388	10/03/2026	500005	CLICHY	Nous informe de leur terrain de repli pour la rencontre ci-dessous, stade Maurice Hubert à Rueil Malmaison U18 D1 du 14/03/2026 - n°53477959 CLICHY S/SEINE US / NANTERRE ES	La 3CD prend note et informe que la rencontre se jouera au stade Maurice Hubert à Rueil Malmaison coup d'envoi 17h30.
Dossier N°389	11/03/2026	549265	CHAVILLE FUTSAL	Forfait avisé Plateau U6/U7 du 15/03/2026	La 3CD prend note du 1er Forfait avisé au plateau U6/U7 de CHAVILLE FUTSAL

PENALITES POUR RAISONS FINANCIERES SUIVANT L'ARTICLE 3.8 DU R.S.G DU DISTRICT 92

CI-DESSOUS LES CLUBS PÉNALISÉS POUR RAISONS FINANCIERES DU DISTRICT AU 31/12/2025

3.8.1 - En cas de non-paiement des sommes dues au 45ème jour, le club en infraction aura match perdu par pénalité (-1 point – 0 but) à chaque rencontre officielle en championnat ou sera disqualifiée en coupe départementale jusqu'à régularisation.

Cette sanction sportive de retrait de point(s) est applicable à toutes les équipes séniors (masculines ou féminines, libre, Futsal) et séniors-vétérans du club débiteur évoluant dans un championnat de District. Pour le club n'ayant engagé que des équipes de jeunes, le retrait de points est applicable aux équipes de la plus haute catégorie de jeunes engagée en compétitions officielles. La Commission Centrale des Compétitions Départementales appliquera et se chargera d'acter le nombre de points de pénalité qui sont infligés aux équipes du club concerné. Pour les clubs qui se seraient acquittés de la somme due dans le délai prévu à l'alinéa 3.7 du présent article mais dont le règlement n'est finalement pas effectif (notamment en cas de provision insuffisante) la sanction sportive, prononcée par la Commission Centrale des Compétitions Départementales, leur sera appliquée avec effet rétroactif.

RELEVÉ DISTRICT du 31/12/2025

N°club	Match	Compétition	Disqualification en coupe départementale pour raison financière suivant l'article 3.8.1 du RSG
550647 BAGNEUX FUTSAL AS	BAGNEUX FUTSAL AS / CLICHY FUTSAL	COUPE HDS FUTSAL SENIORS	BAGNEUX FUTSAL AS 1: perdant (0 but) CLICHY FUTSAL: gagnant (5 buts)

II. FDM/FMI MANQUANTES

• PREMIÈRE DEMANDE

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Compétition	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Equipe visiteuse
U14 D4	Poule Unique	07/03/2026	53499841	24	Montrouge Fc 92	22	Bagneux Com

Article 44 - FEUILLES DE MATCHS

44.1 - Feuille de match informatisée : en cas de non-transmission ou toute autre cause, les pénalités financières ou sportives sont prévues dans l'annexe 13 - F.M.I. du Règlement Sportif Général du 92.

44.2 - En cas d'impossibilité de se servir de la tablette, une feuille de match papier doit être faite. En cas de non-envoi de cette feuille de match après deux réclamations de la commission compétente par l'intermédiaire de FOOTCLUBS ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe N°2 du R.S.G. du District et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant les points et buts acquis au cours de la rencontre à condition que :

- Un rapport d'officiel du district désigné soit transmis au District,
- Ou qu'un mail des deux clubs officialisant le résultat de la rencontre soit transmis au District.

VI. COUPES

Veuillez trouver ci-dessous les 1/4 de finale de coupes

COUPES					
1/4 de Finale					
Coupe Hds Seniors	1	Clichy S/Seine U.S.	1	Fontenay Aux Roses	05/04/2026
Coupe Hds Seniors	1	Colombes Lso	2	Colombes Lso	04/04/2026
Coupe Hds Seniors	2	Courbevoie Sports	2	Nanterre Es	05/04/2026
Coupe Hds Seniors	1	Malakoff Usm	3	Racing Club France	05/04/2026
1/4 de Finale					
Coupe Hds Anciens	31	Boulogne Bil. Ac	31	Malakoff Usm	05/04/2026
Coupe Hds Anciens	32	Clichy S/Seine U.S.	31	Sevres F.C. 92	05/04/2026
Coupe Hds Anciens	31	Rueil Malmaison Fc	31	Antony Foot Evolutio	05/04/2026
Coupe Hds Anciens	31	Stade Francais	31	Clichy Veterans Foot	05/04/2026
1/4 de Finale					
Coupe Hds Cdm	5	A.S. Mboa OU Montrouge Gs	5	Issy Fc	05/04/2026
Coupe Hds Cdm	5	Arcop Nanterre	5	Asnieres Fc	05/04/2026
Coupe Hds Cdm	5	Courbevoie Sports	5	Garches Portugais	05/04/2026
Coupe Hds Cdm	5	Portugais D Antony	5	Colombienne Foot Es	05/04/2026
1/4 de Finale					
Coupe Hds U18	22	Boulogne Bil. Ac	21	Plessis Robinson Fc	05/04/2026
Coupe Hds U18	22	Colombienne Foot Es	21	Sevres F.C. 92	05/04/2026
Coupe Hds U18	22	Montrouge Fc 92	21	Neuilly O.	05/04/2026
Coupe Hds U18	21	Voltaire Chat. M. Ss	21	Rueil Malmaison Fc	05/04/2026
1/4 de Finale					
Coupe Hds U16	21	Suresnes J.S.	22	Suresnes J.S.	04/04/2026
Coupe Hds U16	22	Colombienne Foot Es	21	Chaville Fc	05/04/2026
Coupe Hds U16	23	Racing Club France	22	Garenne Colombes Af	05/04/2026
Coupe Hds U16	21	Voltaire Chat. M. Ss	22	Rueil Malmaison Fc	05/04/2026
1/4 de Finale					
Coupe Hds U15	1	Courbevoie Sports	1	Sceaux Fc	04/04/2026
Coupe Hds U15	1	Garenne Colombes Af	2	Issy Fc	04/04/2026
Coupe Hds U15	1	Levallois Sc	1	As Ararat Issy	04/04/2026
Coupe Hds U15	1	Nanterre Es	3	Boulogne Bil. Ac	04/04/2026

1/4 de Finale					
Coupe Hds U14	21	Clichy S/Seine U.S.	21	Courbevoie Sports	04/04/2026
Coupe Hds U14	21	Plessis Robinson Fc	21	Puteaux Csm	04/04/2026
Coupe Hds U14	21	St Cloud Fc	22	Rueil Malmaison Fc	04/04/2026
Coupe Hds U14	21	Stade Francais	22	Nanterre Es	04/04/2026
1/4 de Finale					
Coupe Hds Foot Entreprise	3	Orange Issy	4	Orange Issy OU Pwc Fc	25/04/2026
Coupe Hds Foot Entreprise	1	B.P.C.E. As OU CA Sports	1	Insee Paris Club OU Hopital R. Poincare	25/04/2026
Coupe Hds Foot Entreprise	2	Ent. Expograph Tropi OU Conseil Depart92	1	Finances 15eme Paris	25/04/2026
Coupe Hds Foot Entreprise	1	Finances 92 Nanterre	1	Epinettes Espagnol C	25/04/2026
1/4 de Finale					
Coupe Hds Loisirs Seniors	1	Chaville Fc	1	Colombes Lso	20/04/2026
Coupe Hds Loisirs Seniors	1	Fc Bourg La Reine	2	Fc Bourg La Reine	20/04/2026
Coupe Hds Loisirs Seniors	3	Sevres F.C. 92	1	Sevres F.C. 92 OU Sevres F.C. 92 2	20/04/2026
Coupe Hds Loisirs Seniors	1	Supporters. Nice	1	Supporters Sm Caen	20/04/2026

Sous/Commission F.M.I.

Procès-Verbal n° 19
Réunion du 12 mars 2026

Animateur : M. G. DELORME

Présents : MM. M. SOUKUP – A. VIAUD – D. TCHENQUELA – L. BROUDIC

I. Les règles F.M.I.

=====

La commission se réunit **tous les mardis** en Visio ou par échange de mails, suivant une journée de championnat ou tour de coupe.

Les clubs doivent envoyer la feuille d'anomalies en cas de non- fonctionnement de la tablette.

Les réponses aux demandes d'explications doivent parvenir au District avant le mardi 12h (date précisée sur le PV).

RAPPELS IMPORTANTS

- 1) Les préparations de compositions d'équipes doivent se faire uniquement sur le site :
« FMI.FFF.FR - page feuille de match - compo »
- 2) Le dirigeant ou l'éducateur responsable de l'équipe doit cocher sur la tablette la case : « **Dirigeant responsable** » alors le signe « **DR** » s'inscrit sur la ligne du dirigeant.

3) RAPPEL IMPORTANT



Quelques soucis de « bugg » au moment de la transmission finale, le R.S.G. du 92 vous demande la prise de photo pour assurer la vision de la feuille de match avant signature comme preuve de la rencontre.

Il vous sera demandé obligatoirement (Article 13.1.4 et 44.2) :

Photo de la composition des équipes au moment de la signature

Composition détaillée des équipes

Résultat de la rencontre

Il est « obligatoire d'avoir au moins un dirigeant licencié présent sur le banc de touche et un dirigeant licencié faisant la touche. A la signature de la feuille de match, si aucun nom ne figure dans la case « dirigeant » vous devez préciser dans la rubrique « observations d'après match » le nom du dirigeant présent sur la rencontre.

ATTENTION : Vous devez, sur la version « 5.0.15 » de la FMI, cocher **la case « dirigeant responsable » lors de la signature d'après match.**

Si ce n'est pas le cas, en catégories jeunes, la feuille de match est automatiquement renseignée par le nom du capitaine mineur et cela constitue une faute amendable selon l'Article 10.2. Cas n° 5 Annexe 13 du R.S.G. du 92.

Trop de clubs l'oublent encore.

II. Courrier des clubs

Sur les rencontres, en l'absence de feuille de match :

STADE FRANCAIS / SCEAUX F.C. (54542947) Seniors D5 Poule A

STADE FRANCAIS / STADE VANVES (53495269) U16 D3

LSO COLOMBES / CSM CLAMART (53448146) Seniors D4

Vous devez envoyer obligatoirement (Application du R.S. G. Article 13.1.4 et 44.2) :

- Photo de la composition des équipes au moment de la signature
- Composition détaillée des équipes
- Résultat de la rencontre
- Faire demande aux deux clubs et à l'arbitre si officiel du district

IV. Amende pour transmission tardive de la F.M.I.

La feuille de match informatisée doit être transmise au plus tard le dimanche soir avant minuit, article 7 du R.S.G. du 92 – amende 10 € suivant art ; 10.2 cas n° 4 -Annexe 13.

U.S.A. CLICHY – Match n° 53478718 – Seniors Fem D1

F.C. CHAVILLE – Match n° 53495178 – U 16 D2

V.1^{er} avertissement

En application de l'annexe 13 du Règlement Sportif Général, avertissement au club fautif et demande d'explication à renvoyer pour le mardi 17/03/2026 avant 12h, au District.

Cas n°3 : Absence de préparation de la rencontre

MONTRouGE FC 92– match n° 53599841 – U14 D4

BAGNEUX C.O.M.– match n° 53599841 – U14 D4

EPSIDIS – Match n° 55539027 – Coupe Entreprise

CENTRE EPINETTES – Match n° 55539027 – Coupe Entreprise

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel du District des Hauts-de-Seine dans un délai de 7 jours pour les championnats ou 3 jours pour les coupes à compter du lendemain de la notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 3.4 du règlement disciplinaire figurant à l'annexe du règlement Sportif Général du District des Hauts-de-Seine.